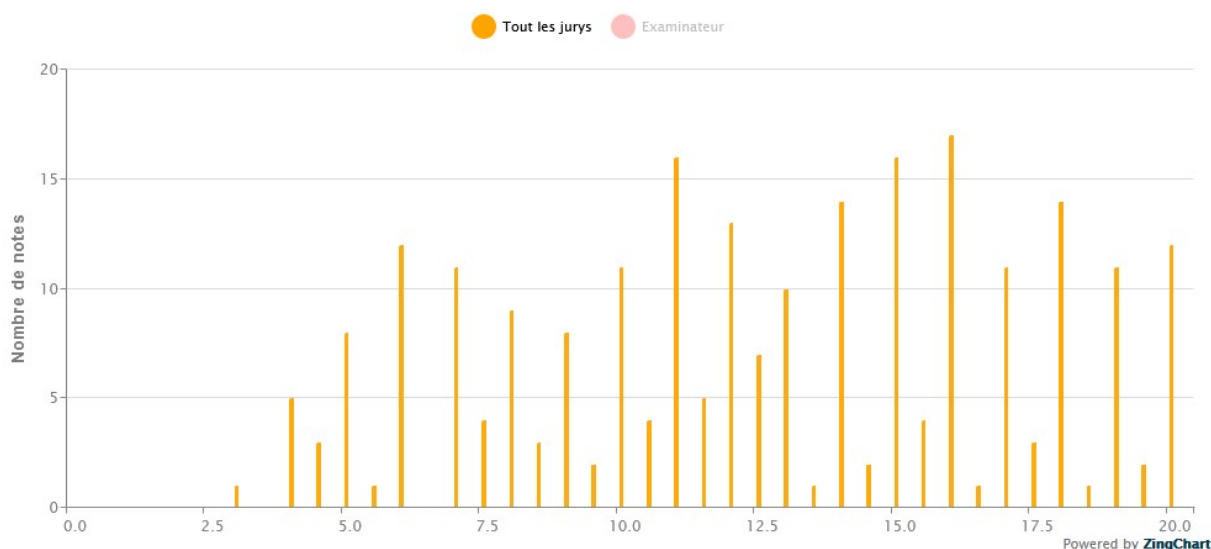


RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE ENTRETIEN AVEC LE JURY

Statistiques de l'épreuve

Epreuve	Nombre de notes	Moyenne	Médiane	Ecart type
Entretien avec le jury	242	12.543	12.5	4.534

=



Les épreuves d'entretien avec le jury du Concours C-BIO/ENV se sont déroulées du lundi 13 juin au vendredi 17 juin 2022 sur le campus Pierre-et-Marie-Curie de la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université. Les sessions ont été organisées en regroupant par journée ou demi-journée pour un même jury les candidats ne présentant qu'un seul concours (C-BIO ou C-ENV, épreuve de 30 minutes) versus ceux postulant pour les deux concours (épreuve de 40 minutes). Cinq jurys composés d'un enseignant d'école vétérinaire et d'un enseignant d'école d'agronomie ont fait passer les épreuves sur les 5 jours pour un total de 41 à 51 étudiants chacun. Un jury a fonctionné avec deux équipes distinctes (changement d'un intervenant en milieu de semaine).

1. Résultats de l'épreuve

Cette année, 95 places sont ouvertes au concours « Agro » et 95 au concours « Vété ». Au total 242 candidats se sont présentés. Les notes obtenues s'étalent de 3 à 20 (figure 1) avec une moyenne de 12,54 et un écart-type de 4,53 tous jurys confondus. Dans le détail, pour les 5 binômes, les valeurs minimales et maximales des moyennes (écart-types) s'étalent de 11,30 (5,70) à 14,15 (4,10).

Cette année encore et comme en témoignent les meilleures notes attribuées, d'excellents candidats ont été auditionnés notamment sur des projets professionnels (profils vétérinaires comme ingénieurs) très originaux, particulièrement construits et témoignant d'une grande maturité.

Nous constatons une fois encore le faible nombre des profils BTS (dont certains, notamment en BTS-PA s'illustrent par des prestations remarquables) par rapport aux profils DUT. Le jury de l'épreuve s'interroge ainsi sur le devenir de la filière BTS dans le cadre de cette voie de concours.

2. Déroulement détaillé de l'épreuve et commentaires des jurys

L'entretien a une durée totale de 30 minutes (présentation d'un seul concours C-Bio ou C- ENV) ou de 40 minutes (présentation des deux concours C-Bio et C-ENV). Il se compose d'une présentation suivie par un temps d'échanges avec le jury.

Tous les candidats postulant à deux concours ont bien présenté deux projets distincts correspondant à chacun des concours.

Les jurys ne signalent aucun incident particulier survenu au cours de cette semaine.

2-1. Accueil des candidats

Le jury accueille le candidat en commençant par vérifier son identité. Après s'être brièvement présenté, il rappelle les modalités du déroulé de l'épreuve et invite le postulant à démarrer.

Pour faciliter le respect des horaires et la fluidité de l'épreuve, les candidats doivent veiller à garder à portée de main leur convocation et pièce d'identité à les présenter dès leur admission dans la salle.

2-2. Présentation orale

Le candidat dispose d'une durée de 8 à 10 minutes pour présenter son parcours ainsi que son ou ses projets.

Privés de la possibilité d'utiliser leur téléphone personnel, certains candidats ont paru troublés par l'absence de mise à disposition d'une horloge dans la salle. Les postulants ont respecté leur temps de présentation notamment en ne dépassant pas le temps maximal imparti même si certains l'ont largement sous-utilisé (5 à 6 minutes parfois). La préparation des candidats a porté ses fruits car les discours sont apparus peu formatés pour la plupart. Elle nécessite un effort spécifique et ciblé pour les élèves ayant du mal à gérer leur stress qui ne doit pas être négligé. Un discours monocorde ou trop récité (« par cœur » explicite) peut faire perdre de précieux points car il s'agit avant tout d'un exercice d'expression orale en lien avec des professions ciblées pour lesquelles il est important de savoir communiquer avec aisance et spontanéité. Un discours trop construit sur la recherche d'une originalité factice peut également desservir le candidat. Les candidats gagnent à sortir d'une présentation trop linéaire (suivant leur fiche) de leurs profil et projet et à tenter une présentation plus originale dès lors qu'il s'agit d'une démarche vraiment personnelle qui ne soit pas formatée par la prépa car, dans le cas où plusieurs candidats d'un même établissement se succèdent, la stratégie collective adoptée peut s'avérer contre-productive sous l'effet de la répétition fortuite. Il faut privilégier l'authenticité.

2-3. Fiche de renseignement

Les évaluateurs disposent de la fiche de renseignements individuelle remplie par le candidat et fournie par le SCAV. Bien remplie et lisible, elle limite la prise de notes du jury et lui permet de se concentrer sur l'oral.

Les fiches étaient cette année pour l'essentiel complètes, correctement présentées et orthographiées. Le candidat doit être conscient que le jury y recherche une information concise et claire, rapidement assimilables venant compléter la présentation orale. La lisibilité des informations y figurant (notamment dans les fiches manuscrites) est donc primordiale. La crainte des « cases vides » ne doit pas pousser les postulants à faire apparaître deux fois les mêmes données dans des rubriques différentes comme par exemple les stages du cursus apparaissant à nouveau au titre des expériences professionnelles.

Les activités extra-scolaires ont pu être mal ou insuffisamment renseignées. Quelques candidats omettent ainsi de citer certaines de leurs activités (voyages, loisirs et hobbies divers) qui pourraient utilement figurer dans leur fiche. Une attention toute particulière doit être accordée à la rédaction de la partie consacrée aux « motivations » (encadré figurant en fin de fiche d'information). Ici encore, une recherche excessive d'originalité (dessins plus ou moins explicites souvent sans grand intérêt) ou des surcharges excessives débordant du cadre peuvent nuire au candidat. Le jury dispose de peu de temps pour bien comprendre l'exposé des motivations et le postulant doit s'assurer qu'il présente efficacement cette information de manière claire et non ambiguë.

2-4. Échange avec le jury

Le jury, à l'issue de la présentation orale, entame un dialogue avec le candidat portant sur l'ensemble des points abordés lors de son exposé ainsi que sur la fiche d'information jusqu'à la fin de l'épreuve.

La stratégie qui consiste à chercher à placer un maximum de renseignements en un minimum de temps n'est pas avantageuse. Les jurys préfèrent en effet favoriser un dialogue dynamique plutôt que le monologue. Les réponses courtes doivent ainsi être préférées aux longs développements quand c'est possible. Il vaut mieux dire que l'on ne sait pas plutôt que d'essayer de gagner du temps en produisant des réponses spéculatives ou alambiquées.

La culture technique est, en moyenne, assez bonne avec notamment un retour satisfaisant sur les stages longs. Un nombre conséquent de postulants a fait un stage à l'étranger. La culture générale reste souvent inféodée à Internet comme principale source d'informations avec des exceptions notables cependant. Il faut prendre garde à ne pas mettre en avant des connaissances ou compétences très spécifiques ou pointues et ne pas être capable de répondre à des questions plus basiques sur le même thème.

La motivation et le(s) projet(s) professionnel(s) constituent un temps fort de l'entretien qui doit être soigneusement préparé : ils s'avèrent trop souvent présentés en connexion étroite avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit vraiment dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si ce dernier est la conséquence du stage. Il importe de hiérarchiser la valeur formatrice des expériences passées en n'accordant pas le même crédit à des stages de quelques jours par rapport à ceux s'étalant sur plusieurs semaines. L'importance trop souvent attribuée aux stages « découverte » ne crédibilise pas particulièrement les postulants.

Les jurys sont conscients que les étudiants présentant deux projets en privilégient clairement un en règle générale et que certains élèves ayant échoué à un concours sont contraints d'exposer leur plan B. Il nous semble important d'insister sur la nécessité de ne pas négliger la présentation de ce second choix (y compris pour ceux ayant la possibilité de présenter deux projets) car la plupart des candidats fournit le travail nécessaire pour satisfaire à cette exigence minimale, ce qui s'avère très pénalisant pour les autres. L'évaluation sur 40 minutes de certains candidats peut être particulièrement discriminante pour les candidats qui ne tiennent pas la distance.

Les jurys portent une attention particulière au raisonnement sur le choix d'école : cela lui permet de compléter l'information fournie par les candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Beaucoup d'informations sont disponibles en ligne et donc accessibles à tous. Echanger brièvement avec quelques étudiants ne suffit pas à consolider cette partie essentielle. Cette année encore un nombre non négligeable de postulants ont fait l'effort d'assister aux journées portes ouvertes, de se rendre physiquement dans les établissements ou de contacter des professionnels ciblés en fonction des projets professionnels présentés. Ce comportement vertueux doit encourager tous les candidats à systématiquement approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements voire des enseignants afin de se démarquer de l'argumentaire

superficiel souvent insuffisant et parfois erroné. Nous insistons sur l'importance à accorder à la lecture des notices d'information écrites, produites par les écoles, aussi bien pour les candidats que pour les enseignants des classes préparatoires. Ces données couplées aux sites internet des écoles permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées de manière plus spécifique par chacune. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent consulter les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente. De même, il est important d'insister sur les échanges d'étudiants entre écoles d'ingénieurs en 3^e année pour suivre la spécialisation la plus en rapport avec son projet professionnel.

Nous avons constaté un usage moins fréquent de mots clés ou mots valises. Les termes ou expressions « biodiversité », « One Health », « agro-écologie » et plus encore « bien-être animal » ont cependant été cités de manière récurrente comme des évidences ou des concepts impératifs. Un certain nombre de candidats, cette année encore, étaient cependant bien en peine de fournir une définition même vague et moins encore d'expliquer en quoi concrètement ils pourraient œuvrer pour leur mise en œuvre dans le contexte de leur profession future. Il importe de prendre conscience que les jurys sont particulièrement attentifs à l'aptitude des postulants à manipuler des notions qu'ils ont eux-mêmes mises en avant. On s'attend donc à ce qu'ils aient travaillé sérieusement ces sujets.

Certains candidats mettant en avant un projet « vétérinaire mixte » ne connaissent strictement rien au milieu agricole ou en ont une vision très étriquée voire péjorative ou condescendante. Il semble pourtant primordial, pour préparer cet entretien, de se pencher à minima sur les éléments de contexte et sur les enjeux afférents. Il est utile de repréciser qu'en dépit de l'existence avérée de déserts médicaux en milieu rural, il n'y a aucune « prime » pour le candidat à se projeter d'emblée dans une activité de praticien mixte et ce d'autant plus si ce projet n'est adossé à aucune confrontation préalable à ces métiers ni à aucune analyse ou projection conséquente.

Nous constatons cette année une moindre tendance des postulants à minimiser leur connaissance ou pratique de l'équitation même et surtout lorsqu'elle est importante. Le jury de l'épreuve rappelle toutefois que la pratique de l'équitation ne constitue en aucun cas un handicap au recrutement de futurs vétérinaires par la voie C et qu'il ne s'agit pas, ici encore, de ne sélectionner que des personnes se destinant ou prétendant se destiner à une activité mixte ou rurale. Il est donc tout à fait possible de présenter un projet professionnel en lien avec la médecine et la chirurgie équine.

Les jurys ont été très attentifs à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il convient cependant de ne pas chercher à établir un lien systématique mais souvent acrobatique ou « cousu de fil blanc » entre chaque qualité du candidat (sportive, artistique, etc.) et une compétence pouvant être utile au futur professionnel ! Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation ou « au dernier ouvrage lu » et conduit à des réponses stéréotypées voir étriquées. Il faut toujours préférer la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire !) et les choix personnels plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants ou de décider collectivement quelle serait la meilleure chose à mettre en avant au risque de ne pouvoir se démarquer des concurrents. Le hasard peut ainsi faire succéder des candidats qui se paraphrasent en croyant épater le jury. Privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité voire la prise de risque si elle reste authentique. L'entretien est une épreuve éminemment personnelle qui nécessite une certaine introspection et dont la préparation doit être anticipée.